

Édito du Président

par Christophe Pauget

Des topos, des topos, toujours des topos ! Alors que pendant des années un seul topoguide proposait des circuits sur notre département, nous allons bientôt assister au lancement du cinquième ! De nouvelles éditions « d'anciens » topos sont également prévues pour 2009. Il faut y voir le signe de la bonne santé de notre Comité et de la motivation de ses bénévoles, commission sentiers et ses baliseurs en tête.

2009 sera également l'année de la publication de notre 3^{ème} plan stratégique qui fixera les grandes lignes de nos actions pour les 4 années à venir. Randonneurs, responsables associatifs (et pourquoi pas responsables politiques), nous comptons sur vos idées, votre soutien... et votre engagement à nos côtés !

Notre calendrier 2009 va quant à lui prochainement sortir des presses de l'imprimeur. Il devrait « se vendre » comme des petits pains !

Il me reste, au nom du Conseil d'Administration du Comité, à vous souhaiter une excellente année 2009.



SOMMAIRE

• Édito du Président	
• Après le GR 463, un nouveau GR en Auvergne !	P 1
• Méaventure d'un accompagnateur	
• Du nouveau à la région	P 2
• Randonnée et développement durable	
• Un nouveau GRP dans l'Allier !	P 3
• Recette de la pompe aux grattons	
• « Il » arrive !	P 4
• Informations diverses	

Après le GR463, un nouveau GR en Auvergne ! par Michel Gabard



Tous les chemins mènent à Compostelle !

Les randonnées se succèdent, s'amplifient et aujourd'hui, des milliers de randonneurs, voire de pèlerins empruntent l'une des quatre voies des chemins de Saint-Jacques de Compostelle. Les départs s'effectuent depuis Paris, Le Puy-en-Velay, Vézelay et Arles.

Créé en collaboration avec l'association « *les Amis du Chemin de Saint-Jacques en Auvergne* », les Comités de la FFRandonnée du Cher, de l'Allier, du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire, avec l'appui des autorités régionales et départementales, le GR300 prend naissance au pont de Sancoins (jonction avec le GR 654 qui lui, vient de Vézelay) pour un arrêt provisoire à Clermont-Ferrand. Il traverse une partie de notre région Auvergne, pour rejoindre dans le futur, une des voies principales pour Compostelle, le GR 65 au Puy en Velay.

Le GR300 a été inauguré à Souvigny le 19 octobre 2008 par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre, en présence des autorités régionales, départementales, communales et de Michel Furet, président « Des Amis du Chemin de Saint-Jacques en Auvergne ». Ils ont officialisé par

différentes allocutions, l'ouverture du chemin. La vice-présidente de l'association Jacquaire Geneviève Fleury et le président de la Commission Sentiers du Comité d'Allier, Michel Gabard ont dévoilé la Borne symbolisant le GR300 « **Sur les pas des Jacquets entre Bourbonnais et Auvergne** » Place Aristide Briand (près de la fontaine - lieu provisoire).

Que soient ici remerciés, tous les bénévoles qui ont œuvré aussi bien pour la recherche du cheminement que pour son balisage.

Espérons que le chemin sera décrit dans un topoguide, très prochainement.



Dernière minute !

Nous venons de recevoir pour vérification la maquette du topoguide « *L'Allier à Pied* ». La mise en page est particulièrement réussie. Il devrait répondre aux attentes des randonneurs ! Plus que 3 mois à attendre !

Pour plus d'informations sur votre Comité

- **local du Comité** : 17 rue Saturnin Arloing - CUSSET
- **permanence téléphonique** : le vendredi de 17h30 à 19h au 06 28 36 84 73
- **site du Comité** : www.ffrandonnee-allier.fr

Mésaventures d'un accompagnateur par Jean-Claude Roilette



L'épisode relaté ci-dessous n'est sans doute pas original : il a déjà été vécu par beaucoup d'autres randonneurs chargés de préparer une sortie pour leur association. Il m'est quand même apparu assez significatif pour être conté ici et servir d'exemple à ne pas suivre pour les nombreux préconisateurs d'itinéraires.

Sur la fiche éditée par un Syndicat Mixte (1), le « circuit des croix » - appelons-le ainsi - présentait plusieurs aspects patrimoniaux intéressants et avait été choisi pour cette randonnée associative de fin novembre. Comparant la fiche descriptive et la carte IGN, je relevai deux points susceptibles de poser problème. Aussi en cet après-midi un peu maussade, je décide d'aller vérifier sur le terrain. Comme le descriptif m'y invite, je marche « environ 2 km sur cette voie principale pour arriver au gué ». Une belle pancarte m'y attend : « propriété privée - chien méchant » ; pas très engageant ! M'approchant au bord, je constate que le débit et la largeur de la rivière interdisent tout franchissement et je n'ai dans mon sac à dos ni combinaison ni canot. A l'évidence, même en période d'étiage, il n'y a pas ici un mince filet d'eau permettant un passage aisé. Une solution s'impose : demi-tour.

L'étude de la carte m'apporte néanmoins une possibili-

té pour contourner l'obstacle : marcher sur 800 m le long d'une route départementale, heureusement en ligne droite. Pas l'idéal, mais en restant sur le large bas-côté et avec quelques « gilets jaunes » c'est jouable.

Je vais donc voir le second point. Lecture de la fiche : « suivre le chemin empierré sur 1,5 km ; au carrefour en T prendre à gauche, contourner la ferme et franchir le petit pont ». Arrivé au dit carrefour, sur ma gauche, une belle et grande barrière métallique ferme la route. De l'autre côté canards, poules, oies s'ébattaient joyeusement. Je ne me risque pas à ouvrir : le chien pourrait bien surgir ou le jar s'intéresser à mes mollets ! Courageux le gars mais pas téméraire ! Manifestement, le randonneur n'est pas le bienvenu. Second demi-tour soit au total $2+2+1,5+1,5 = 7$ km pour rien.

Résultat : une rando impossible à faire ; il va falloir trouver ailleurs un itinéraire de remplacement.

La leçon à tirer : responsables du tourisme, élus, avant d'éditer vos fiches, étudiez, vérifiez les itinéraires, assurez-vous que le passage est possible. Les randonneurs vous en sauront gré.

(1) nous ne précisons pas le nom de l'organisme et l'appellation du circuit a été changée. On indique seulement qu'il n'est pas situé dans l'Allier. Mais tous nos circuits sont-ils exempts de ce genre de problème ?

Du nouveau à la région

Depuis avril 2008, le Comité Régional a changé d'équipe. Nicole BÉDOCHAUD, présidente depuis 3 ans a démissionné. Elle a été remplacée par Jean-Claude GRANGEON (voir ci-après). La nouvelle équipe se compose de :

- ◆ Vice-présidents : Christian BERTHOLET (président du Comité de Haute-Loire), Christophe PAUGET (président du Comité de l'Allier) et Pierre WILDE-MANN (président du Comité du Cantal)
- ◆ Secrétaire Général : Michel FURET
- ◆ Trésorier : Philippe MOTTET
- ◆ Président de la Commission Régionale Sentiers et Itinéraires : Michel GABARD (également président de la Commission Sentiers de l'Allier)
- ◆ Président Commission Régionale de Formation : Michel JULIEN (président du Comité du Puy-de-Dôme).
- ◆ Ainsi que quelques membres.

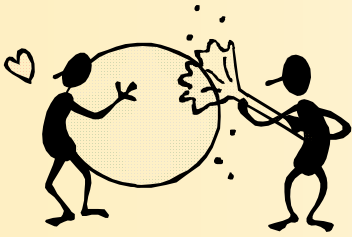
Cette équipe a entrepris de nouer des relations avec le Conseil Régional, l'Agence de Développement des activités de Pleine Nature, le Comité Régional du Tourisme, la direction régionale de GDF SUEZ, la presse régionale, ... Un site Internet basé sur le modèle proposé par la Fédération est en construction (www.ffrandonnee-auvergne.fr). Le Comité Régional attend vos réactions, vos remarques et surtout votre aide si le travail vous tente (contact@ffrandonnee-auvergne.fr ou 06 74 61 33 28).

Nous avons demandé à Jean-Claude GRANGEON de se présenter :

« Qui suis-je ? 65 ans, marié, quatre enfants. Je viens de l'Éducation Nationale (20 ans professeur au lycée d'Ambert en Sciences Physiques, quinze ans de direction d'établissement). J'ai toujours pratiqué la rando. Ma pratique favorite est l'itinérance sur les GR. J'ai ainsi randonné sur de nombreux GR en France et un peu en Espagne sur le GR65 via St-Jacques de Compostelle. J'ai pris ma première licence FFRandonnée en 2004 et suis membre de l'association Amberando dans laquelle je suis animateur de randonnée (breveté fédéral). Je suis également baliseur au Comité 63 et au Parc Régional Livradois-Forez avec l'association RELF (Randonnée En Livradois-Forez) dont je suis vice-président. Mon engagement associatif est très ancien, j'ai eu l'occasion de présider une association départementale d'éducation populaire pendant de nombreuses années. Si vous avez d'autres curiosités, n'hésitez pas ! ».



Randonnée et développement durable par Jean-Claude Roilette



La notion de développement durable est désormais bien connue de tous : le Grenelle de l'environnement a été suffisamment médiatisé pour que nous ayons tous quelques idées sur le sujet. Sport de pleine

nature, la randonnée peut-elle prendre en compte ces principes ? Au-delà des bonnes intentions, pouvons-nous les appliquer concrètement à la randonnée ?

Avec un peu d'imagination et de bonne volonté, il est possible de réduire les impacts environnementaux de notre activité et de sensibiliser les acteurs. Cette prise en compte pourrait aboutir à une charte de recommandations pour l'organisation d'une rando. Listons-en certaines.

Quelques recommandations (la liste n'est pas limitative, d'autres peuvent s'y ajouter).

- Tenir compte des considérations environnementales dans le choix du parcours (zones sensibles...)
- Respecter les règlements relatifs à une organisation de masse : autorisations, sécurité, ... (voir détails sur le site du Comité)
- Limiter les dégradations lors du tracé : utiliser un balisage biodégradable et non permanent (panneaux amovibles, rubalise) ; interdire l'usage de bombes de peinture et le balisage « pointé » sur les arbres.
- Informer les participants des mesures mises en œuvre par l'organisation ; leur demander de s'engager à ne pas jeter de papiers, ne pas dégrader le parcours et à respecter l'ensemble des lieux.
- Mettre en œuvre le tri sélectif et prévoir des poubelles (sacs biodégradables) dans tous les lieux de rassemblement : parking, points de ravitaillement, ...

- Utiliser des matériaux recyclés ou recyclables : papier pour tous les documents de communication, sacs et emballages pour les ravitaillements.
- Privilégier l'utilisation de l'informatique et d'Internet pour limiter la consommation de papier.
- Tout en veillant aux règles d'hygiène, préférer les grands conditionnements afin de réduire le nombre de déchets générés par les emballages individuels (exemple : jerrycane de 15 L à la place de bouteilles de 1,5L) ; si possible, préférer l'eau du robinet à celle mise en bouteille.
- Utiliser des produits issus du commerce équitable et de l'agriculture biologique ; choisir des fournisseurs qui proposent des produits économes en énergie, plus respectueux de l'environnement et privilégier autant que possible les producteurs locaux.
- A l'issue de la manifestation, assurer le nettoyage, la remise en état des lieux, notamment faire disparaître dès le lendemain toute signalétique.
- Valoriser l'accessibilité à tous : tarifs réduits (étudiants, chômeurs, scolaires) et aménager la manifestation pour permettre aux handicapés d'y prendre part.
- Faire la promotion du covoiturage auprès des acteurs (participants et bénévoles).
- La manifestation s'inscrira naturellement dans le cadre du développement touristique du territoire et valorisera les espaces naturels et la richesse patrimoniale des lieux.

Organisateurs, bénévoles, randonneurs, soyons tous mobilisés et agissons pour la protection des espaces dans lesquels nous évoluons.

Un nouveau GRP dans l'Allier ! par Jean-Louis Chagnaud

A l'initiative de Michel GABARD, président de la Commissions Sentiers et Christophe Pauget notre président, une idée de GRP « Val de Sioule » est née lorsque le Comité a été sollicité par le SMAT (Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique) du Bassin de Sioule pour baliser en jaune les jonctions de ses circuits pour faire l'Équi-Sioule (circuits équestres). Pourquoi ne pas créer un GRP dans le maillage des circuits existants (PR et GR) ?

Début 2008 la commission nationale valide l'avant-projet du Comité et donne son feu vert pour effectuer 3 boucles.



Une grande boucle au départ de Charroux passant par Ebreuil – proximité de Chou vigny – Lalizolle – proximité de Coutansouze – Bellenaves – Charroux, la 2^{ème} elle aussi partant de Charroux – Ebreuil – Veauce – et Charroux. La 3^{ème} partant quant à elle de Bellenaves – Veauce – Lalizolle – Bellenaves.

Le descriptif que Jean-Louis CHAGNAUD a rédigé est en cours de relecture. Courant

2009, le parc de sentiers de l'Allier sera enrichi de nouvelles boucles de GRP que l'on pourra parcourir en plusieurs journées.

La Commission Sentiers

Recette de La Pompe aux Grattons par Jean-Pierre Denoyer

Cette brioche salée, une « pompe » en bourbonnais, est un « étouffe chrétien » servi tiède à l'apéritif. Les grattons sont des dés de lard frais dorés à feu doux que l'on achète dans une charcuterie.

Ingrédients pour six personnes :

- 2 poignées de grattons
- 500 gr de farine
- 200 gr de beurre
- 3 œufs
- levure de boulanger
- sel
- saindoux



Préparation :

Mélanger la farine avec le beurre ramolli et le sel.

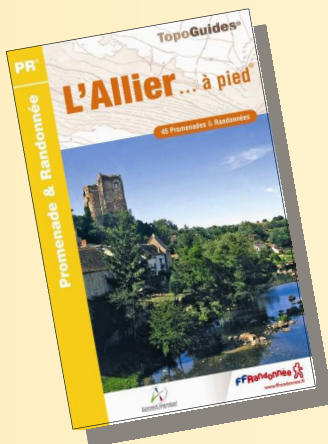
Ajouter les œufs entiers et la levure de boulanger. Bien mélanger l'ensemble, incorporer les grattons et laisser reposer 2 heures. Sur une tôle graissée au saindoux, disposer la pâte en couronne, dorer à l'œuf et faire cuire dans un four à 200° pendant 1/2 h.

Merci à Jean-Pierre DENOYER, de nous communiquer ses recettes du terroir. Essayez-les et partagez vos réalisations en famille, en réunion ou en randonnée !

Dans le prochain numéro, nous découvrirons la recette du « Piquenchagne ».

www.confroterie-bourbonnais.com

« Il » arrive ! par Christophe Pauget



« Il », c'est le topoguide « L'Allier à Pied » dont nous avons le plaisir de vous présenter la couverture en exclusivité mondiale ! Ce topoguide proposera 45 circuits PR : 17 issus des topoguides du département et 28 inédits. Quasiment tous les secteurs du département seront représentés, ce qui en fera un outil de promotion du département de premier choix. Ce projet était dans nos cartons depuis près de 8 ans. Il a pu - enfin - voir le jour grâce à l'engagement financier du Conseil Général d'une part, à celui des bénévoles du Comité d'autre part. Les descriptifs des itinéraires ont en effet été écrits en quasi-totalité par nos baliseurs qui ont également écrit les textes thématiques et fourni la majorité des photos. **Que toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la rédaction du topoguide soient ici remerciées. Elles peuvent être fières de leur travail.** La parution est prévue pour le début du 2^{ème} trimestre 2009.

Notons qu'à l'instar de celui de la Montagne Bourbonnaise, les topoguides de Montluçon et du Val de Sioule subiront un « lifting » et feront l'objet d'une réédition en 2009 (avec ajout d'un GRP pour le Val de Sioule).

Informations diverses

Selon un bulletin « Stat-info » du ministère des sports :

- ◆ Les sports de nature réunissent 2,5 millions de licenciés (augmentation de 20,5% entre 2001 et 2006).
- ◆ Les femmes et les licenciés plus âgés sont globalement plus représentés que dans l'ensemble des fédérations sportives.
- ◆ En 2006 plus d'un diplôme sur 3 délivré par le Ministère concernait les sports de nature.
- ◆ Sur un total de 330 000 équipements sportifs, 78 500 sont des équipements, espaces et sites consacrés aux sports de nature.
- ◆ Les sports de nature regroupent des activités aussi diverses que le motocyclisme, la pêche à la ligne, le parachutisme, les randonnées, etc...

On ne dénombre pas bien sûr les milliers de pratiquants non licenciés.

(info publiée dans la revue de l'UFOLEP)

Dates à retenir !

Les **11, 12, 13 mars 2009** auront lieu au polydôme de Clermont-Ferrand, les **4^{èmes} Rencontres Nationales du Tourisme et des Loisirs sportifs de Nature.**

L'Agence de développement des activités de pleine nature Auvergne & Massif Central avec le comité méthodologique ont élaboré le programme sous forme de parcours construit autour de six thématiques :

- 1 - Aménagement maîtrisé et valorisation des territoires ;
- 2 - Événementiel sports de nature ;
- 3 - Emplois, formations, métiers ;
- 4 - Marché des sports de nature et des loisirs ;
- 5 - Solidarité, accessibilité sociale des sports de nature ;
- 6 - Sports de nature et environnement.

Renseignements : 04 73 28 21 20 ou www.rencontres-sports-nature.fr

Rand'Allier est aussi **votre** bulletin : n'hésitez pas à écrire pour nous faire part de vos remarques, suggestions,... Proposez-nous vos randonnées intéressantes, vos expériences amusantes...

Comité de rédaction : J-L. Chagnaud, J-C. Roilette, M. Gabard, C.

Pauget - Guest star : J-P. Denoyer !

Siège social : Centre Éric Tabarly à Cusset

Imprimerie : Typocentre Montluçon - **Imprimé sur papier recyclé**